

SYNDICAT INTERCOMMUNAL
D'AIDE ET DE SOINS A DOMICILE
29 bis avenue de Verdun
63190 LEZOUX

Tél : 04.73.73.18.86
Mail : siad.lezoux@orange.fr

BUDGET PRINCIPAL

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE

BUDGET PRIMITIF 2019

CADRE GENERAL DU BUDGET

La Loi NOTRe du 7 août 2015 crée de nouvelles dispositions relatives à la transparence et la responsabilité financière des collectivités locales.

Une présentation brève et synthétique doit retracer les informations financières essentielles et doit être jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Ce document sera disponible sur le site internet du SIASD.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées prévues pour l'année 2018. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité. Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Par cet acte, le Président, ordonnateur, est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le budget 2019 a été voté le 17 décembre 2018 par le comité syndical.

BUDGET PRINCIPAL – BUDGET PRIMITIF 2019

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Le budget s'équilibre en dépenses et en recettes à 662 947 €

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant.

Dépenses :

Elles sont constituées par :

- les charges à caractère général (location du siège social et des charges afférentes, location de véhicules et des charges, frais de fonctionnement, repas confectionnés par un prestataire extérieur pour livraison)
- les salaires et charges du personnel employé

- les autres charges de gestion courante (indemnités et charges des élus, cotisations versées à notre fédération, redevances de télé-assistance)

- il n'y a pas de remboursement d'emprunt donc pas d'autofinancement du capital à dégager

Elles se répartissent comme suit :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE -- ANNEE 2019

CHAPITRES	BP 2019
011 – Charges à caractère général	336 370.00
012 – Charges de Personnel	255 510.00
65 Autres charges de gestion courante	69 520.00
66 – Charges financières	0
67 – Charges exceptionnelles	500.00
023 – Virement à l'investissement	0
042 – Opérations d'ordre	1 047.00
TOTAL	662 947.00

Recettes :

Elles sont constituées par :

- la facturation des prestations de services proposés (livraison de portage de repas, service de jardinage et petits travaux divers). Le SIASD ne bénéficie plus de contrats aidés sur le portage de repas ce qui induit une diminution des recettes d'Etat.

-les participations des communes adhérentes au SIASD. Aucune augmentation n'est prévue.

- la facturation aux communes adhérentes de la redevance de télé-assistance

-les remboursements des budgets annexes (aide à domicile et soins à domicile) liés aux dépenses de frais de fonctionnement de la structure

Elles se répartissent comme suit :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE – ANNEE 2019

CHAPITRES	BP 2019
013 – Atténuations de charges	0
70 – Produits des services	514 819.00
73 – Impôts et taxes	0
74 – Dotations et participations	148 128.00
75 – Autres produits de gestion courante	0
76 – Produits financiers	0
77 – Produits exceptionnels	0
78 – Reprises sur provisions	0
042 – Opérations d'ordre	0
002 – Résultat antérieur	0
TOTAL	662 947.00

SECTION INVESTISSEMENT

Le budget s'équilibre en dépenses et en recettes à 1 047 €.

La section d'investissement reste plus que modeste et les acquisitions se résument à du petit matériel, soit matériel de bureau ou informatique, soit matériel destiné au service bricolage-jardinage. Il peut être envisagé l'achat d'une tondeuse autoportée pour les surfaces de tonte planes et au dessus de la superficie moyenne habituelle.

Ces propositions ont été approuvées par le comité syndical lors du débat d'orientations budgétaires en date du 18 octobre 2018.

PRINCIPAUX RATIOS :

Dépenses d'exploitation/dépenses réelles de fonctionnement : 100.00

Produit exploitation domaine/recettes réelles de fonctionnement : 77.66

Transferts reçus/recettes réelles de fonctionnement : 22.34

Emprunts réalisés/dépenses d'équipement brut : 0

Encours de la dette : 0

EFFECTIFS DE LA COLLECTIVITE

GRADE OU EMPLOI	CATEGORIE	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	EFFECTIFS POURVUS AGENTS TITULAIRES
FILIERE ADMINISTRATIVE				
Attaché	A		1	1
Adjoint adm principal 1ere classe	C		2	2
Adjoint adm principal 2 ^e classe	C		1	1
FILIERE TECHNIQUE				
Adjoint technique	C		1	1
Adjoint techn principal 2 ^e classe	C	1		1
FILIERE SOCIALE				
Agent social	C		1	1
TOTAL GENERAL		1	6	7

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 1/1/2019	CATEGORIE	SECTEUR	REMUNERATION	CONTRAT
Agents occupant un emploi non permanent				Nature contrat
Livraison repas	C	Social	IB 347	CDD

